

CPAS DE WEMMEL

Conseil de l'action sociale Jeudi 23 janvier 2025

Liste des décisions

1. **Procès-verbal du Conseil du CPAS du 21/11/2024.** Le Conseil du CPAS approuve le procès-verbal de la réunion du 21/11/2024.
2. **Procès-verbal du Conseil du CPAS du 05/12/2024.** Le Conseil du CPAS approuve le procès-verbal de la réunion du 05/12/2024.
3. **Création du comité de concertation commune-CPAS.** Le Conseil de l'action sociale approuve la création d'un comité de concertation commune-CPAS pour la législature 2025-2030.
4. **Règlement d'ordre intérieur 2025-2030.** Le Conseil de l'action sociale approuve le règlement d'ordre intérieur du Conseil de l'action sociale pour la législature 2025-2030.
5. **Utilisation du minibus par la Centrale des Moins Mobiles.** Le Conseil de l'action sociale marque son accord en vue de l'utilisation du minibus dans le cadre de la réglementation de la Centrale des Moins Mobiles.
6. **Commission consultative locale – Désignation d'un membre.** Le Conseil du CPAS désigne un conseiller pour siéger au sein de la Commission consultative locale en matière de la fourniture minimale d'électricité, de gaz et d'eau.
7. **Couple de l'action sociale Welzijnskoepel West-Brabant – Désignation de délégués aux Assemblées générales.** Le Conseil du CPAS désigne 3 délégués à l'Assemblée générale et présente un candidat pour le Conseil d'administration de la couple de l'action sociale Welzijnskoepel West-Brabant.
8. **Couple de l'action sociale Welzijnskoepel West-Brabant – Désignation d'un expert.** Le Conseil du CPAS désigne Monsieur Armand Hermans pour prendre part aux réunions de la couple de l'action sociale Welzijnskoepel West-Brabant en tant que membre n'ayant pas le droit de vote.
9. **ILV DAW : rôle de régisseur dans les domaines de l'économie sociale et de l'emploi : délégation au sein du comité de gestion.** Le Conseil du CPAS délègue un représentant pour siéger au sein du comité de gestion de l'association interlocale ILV DAW.
10. **Creat Services dv : présentation d'un candidat administrateur, désignation d'un représentant et d'un suppléant pour l'Assemblée générale et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 25/03/2025.** Le Conseil du CPAS présente un candidat administrateur pour le Conseil d'administration et désigne un représentant aux Assemblées générales de Creat Services dv.